

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS</b>	<b>3</b>
<b>PRÉFACE</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION : GÉNÉRALITÉS SUR L'ASSURANCE</b>	<b>7</b>
§ 1. L'opération d'assurance et le contrat d'assurance .....	8
A. La technique de l'assurance : l'opération d'assurance .....	8
B. Le contrat d'assurance.....	10
§ 2. La classification des assurances.....	12
A. Classification juridique entre assurances de dommages et assurances de personnes .....	12
B. Classification technique : assurances gérées en répartition et en capitalisation .....	14
§ 3. Sources du droit des assurances .....	15
A. Les sources internes .....	15
B. Les sources européennes .....	18
§ 4. Les spécificités de l'assurance.....	20
A. Le contrôle de l'État .....	20
B. Les assurances obligatoires .....	20
§ 5. Les intervenants à la relation d'assurance .....	21
A. Les professionnels de l'assurance .....	21
B. Les personnes intéressées au contrat d'assurance.....	24
C. Variété des schémas des assurances.....	26

## Première partie

### LE DROIT COMMUN DU CONTRAT D'ASSURANCE

#### Titre I

<b>VIE DU CONTRAT .....</b>	<b>31</b>
<b>Chapitre 1 Phase de formation du contrat .....</b>	<b>32</b>
<b>Section 1 Période précontractuelle.....</b>	<b>32</b>
§ 1. Information précontractuelle due par l'assureur.....	32
A. Information due lors de la souscription des contrats « <i>papiers</i> » .....	32
B. Information due lors de la souscription des contrats en ligne.....	36

§ 2. Information précontractuelle due par le souscripteur .....	38
A. Forme de la déclaration : la proposition d'assurance.....	38
B. Étendue de la déclaration.....	40
<b>Section 2</b> La conclusion du contrat.....	<b>42</b>
§ 1. Le consentement des parties .....	42
A. Le contrat d'assurance régi par le principe du consensualisme.....	42
B. Absence de formalisme.....	42
§ 2. Prise d'effet du contrat .....	43
A. Principe .....	44
B. Les clauses de prise d'effet.....	44
<b>Section 3</b> Les documents contractuels .....	<b>45</b>
§ 1. La police d'assurance .....	45
A. Composition de la police.....	45
B. Mentions obligatoires.....	46
C. Conditions de forme .....	47
D. Interprétation des clauses de la police .....	51
§ 2. La note de couverture.....	53
A. Définition .....	54
B. Validité .....	54
C. Effets.....	55
§ 3. Attestations et certificats d'assurance.....	55
<b>Chapitre 2</b> Phase d'exécution du contrat d'assurance.....	<b>57</b>
<b>Section 1</b> Modifications du contrat .....	<b>57</b>
§ 1. Modification à l'initiative de l'assuré.....	57
A. Domaine.....	57
B. Conditions .....	58
C. Contenu de la modification .....	59
D. Effets.....	60
§ 2. Modification à l'initiative de l'assureur .....	61
A. Augmentation de garanties .....	61
B. Restrictions de garanties .....	61
§ 3. L'avenant .....	62
<b>Section 2</b> Extinction du contrat .....	<b>63</b>
§ 1. L'extinction de plein droit du contrat.....	63
A. Principe : extinction à l'arrivée du terme du contrat.....	63
B. Exception : reconduction du contrat .....	65
C. Autres cas d'extinction de plein droit.....	68
§ 2. Extinction à l'initiative des parties .....	69
A. Facultés légales de résiliation ouvertes à chaque partie.....	69
B. Résiliations conventionnelles .....	74

## Titre II

**LES DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES ..... 75****Chapitre 1 Droits et obligations des parties par rapport au risque ..... 76****INTRODUCTION SUR LE RISQUE ..... 76**

A. Notion de risque..... 76

B. Caractères du risque..... 76

**Section 1 L'obligation déclarative des risques du souscripteur ..... 81****§ 1. Le domaine de l'obligation déclarative des risques .....81**

A. Lors de la conclusion du contrat ..... 81

B. En cours de contrat..... 83

**§ 2. Les sanctions de l'obligation déclarative des risques .....86**

A. En cas d'omission ou de fausse déclaration ..... 86

B. En cas de déclaration tardive : la déchéance..... 96

C. Des déclarations irrégulières de risque non sanctionnées ..... 97

**Section 2 La délimitation légale des risques ..... 98****§ 1. Exclusions légales .....98**

A. Exclusion absolue de la faute intentionnelle.....98

B. Exclusions légales relatives..... 111

**§ 2. Les extensions obligatoires..... 113**

A. Les extensions liées aux risques naturels ..... 113

B. Les extensions liées aux risques générés par l'homme ..... 115

**Section 3 La délimitation contractuelle de la garantie par l'assureur :**

les exclusions conventionnelles ..... 116

**§ 1. Notion d'exclusion conventionnelle..... 116**

A. Notions voisines ..... 116

B. Des notions voisines et un régime juridique différent de l'exclusion conventionnelle.. 124

**§ 2. Régime strict de validité des exclusions conventionnelles..... 126**

A. Une différence de régime infondée quant aux conditions de validité de l'exclusion .... 127

B. Une différence de régime justifiée sur le terrain de la preuve..... 132

**§ 3. Effets de l'exclusion ..... 133****Chapitre 2 Droits et obligations des parties par rapport à la prime ..... 134****INTRODUCTION : LE CALCUL DE LA PRIME ..... 134****Section 1 Les modalités du paiement de la prime par le souscripteur ..... 135****§ 1. Les parties au paiement de la prime .....136**

A. Le débiteur de la prime ..... 136

B. Le créancier de la prime ..... 136

**§ 2. La date du paiement..... 136****§ 3. Le lieu du paiement..... 136****§ 4. Les modes de paiement..... 137**

<b>Section 2</b>	<b>Les sanctions en cas de non paiement de la prime .....</b>	<b>138</b>
§ 1.	La mise en demeure .....	138
A.	Formalités .....	138
B.	Contenu de la mise en demeure .....	139
C.	Effets de la mise en demeure .....	139
§ 2.	La suspension de la garantie .....	140
A.	Notion de suspension .....	140
B.	Fin de la suspension .....	140
§ 3.	La résiliation du contrat .....	141
A.	Une résiliation facultative .....	141
B.	Une volonté claire de résilier .....	141
C.	Un droit au paiement de la prime .....	141
D.	La renonciation à la résiliation .....	142
<b>Chapitre 3</b>	<b>Droits et obligations des parties par rapport au sinistre .....</b>	<b>143</b>
<b>Section 1</b>	<b>Les obligations du souscripteur lors de la survenance du sinistre .....</b>	<b>143</b>
§ 1.	Une obligation légale : la déclaration du sinistre.....	143
A.	Domaine de l'obligation de déclaration .....	144
B.	Les modalités de la déclaration de sinistre .....	144
§ 2.	Des obligations conventionnelles.....	145
A.	La transmission des pièces .....	146
B.	Les mesures de sauvetage .....	146
§ 3.	Sanction des fautes commises par l'assuré à l'occasion du sinistre : la déchéance .....	146
A.	Notion .....	146
B.	Régime juridique de la déchéance .....	147
<b>Section 2</b>	<b>L'obligation de règlement du sinistre par l'assureur.....</b>	<b>149</b>
§ 1.	Procédure préalable au paiement de la prestation d'assurance : l'expertise .....	149
§ 2.	Paiement de la prestation d'assurance.....	150
A.	Créancier du règlement .....	150
B.	Preuve de la créance.....	151
C.	Montant du règlement .....	151
D.	Paiement de la prestation.....	152
§ 3.	Droits de l'assureur : la résiliation après sinistre.....	154
A.	Licéité de la faculté de résiliation .....	155
B.	Hypothèses de résiliation après sinistre.....	155
C.	Les limites à la résiliation après sinistre .....	156
 <b>Titre III</b>		
<hr/>		
<b>LES PROCÉDURES CONTENTIEUSES PROPRES AU CONTRAT D'ASSURANCE.....</b>		<b>157</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>La compétence juridictionnelle.....</b>	<b>158</b>
<b>Section 1</b>	<b>Compétence d'attribution.....</b>	<b>158</b>

§ 1. Compétence de la juridiction civile.....	158
A. Les qualités civiles de l'assureur et de l'assuré.....	158
B. Un contrat civil : compétence d'une juridiction civile.....	158
§ 2. Compétence de la juridiction commerciale .....	159
A. Les qualités commerciales de l'assureur et de l'assuré.....	159
B. Un contrat commercial : compétence du tribunal de commerce.....	159
§ 3. Le cas du contrat mixte.....	159
§ 4. Compétence de la juridiction administrative .....	160
§ 5. Compétence de la juridiction répressive .....	160
A. Infractions pénales commises par l'assuré.....	160
B. Intervention des assureurs au procès pénal.....	161
<b>Section 2</b> Compétence territoriale .....	<b>162</b>
§ 1. Principe.....	162
§ 2. Exceptions .....	162
<b>Chapitre 2</b> La prescription biennale.....	<b>164</b>
<b>Section 1</b> Le domaine d'application de la prescription biennale.....	<b>165</b>
§ 1. Les actions relevant de la prescription biennale.....	165
§ 2. Les actions ne relevant pas de la prescription biennale .....	166
A. Les actions ne soulevant pas de difficultés.....	166
B. Le cas de l'action en répétition de l'indu.....	167
§ 3. L'opposabilité de la prescription biennale .....	167
A. Évolution progressive de la jurisprudence .....	167
B. Une portée élargie de l'article R. 112-1 : reproduction de la durée de la prescription biennale, des causes de suspension et d'interruption .....	168
<b>Section 2</b> Le point de départ de la prescription biennale .....	<b>169</b>
§ 1. Point de départ à compter de « l'événement qui y donne naissance » .....	169
A. Un principe général .....	169
B. Les aménagements.....	170
§ 2. Les points de départ différés .....	171
A. L'action de l'assuré contre l'assureur ayant pour cause le recours d'un tiers .....	171
B. Le cas des assurances emprunteurs : demande de paiement ou refus de garantie .....	171
C. Le cas de l'action subrogatoire.....	172
§ 1. Suspension de la prescription biennale.....	173
A. Les causes.....	173
B. Effets de la suspension .....	177
§ 2. L'interruption de la prescription biennale.....	177
A. Les causes d'interruption .....	177
B. Les effets de l'interruption.....	183
<b>Section 4</b> La mise en œuvre de la prescription biennale.....	<b>184</b>
§ 1. La renonciation de l'assureur à invoquer la prescription.....	184
A. Principe d'une renonciation éclairée et dépourvue d'équivoque.....	184
B. Les applications jurisprudentielles.....	185
§ 2. L'extinction de l'action en justice .....	187

§ 3. L'exception de prescription en défense.....	187
A. Principe .....	187
B. Applications.....	187
<b>Chapitre 3 La preuve.....</b>	<b>189</b>
<b>Section 1 La preuve du contrat.....</b>	<b>189</b>
§ 1. Les modes de preuve parfaite propres au droit des assurances .....	190
A. Les formalités du droit commun de la preuve assouplies par le droit des assurances... 190	
B. Un domaine de la preuve écrite plus strict en droit des assurances .....	190
C. Des modes de preuve plus souples en droit des assurances .....	190
§ 2. Une appréciation spéciale des modes de preuve imparfaite du contrat d'assurance .....	191
A. Valeur probante des photocopies et techniques modernes de transmission.....	192
B. Valeur probante des attestations et autres certificats d'assurance .....	192
C. Valeur probante de l'avenant non signé .....	192
<b>Section 2 Preuve du sinistre.....</b>	<b>193</b>
§ 1. La charge de la preuve de la déclaration .....	193
§ 2. La preuve du sinistre garanti .....	194
§ 3. Les modes de preuve .....	194

## Deuxième partie

### LES RÈGLES PROPRES AUX DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ASSURANCE

#### Titre I

<b>LES RÈGLES PROPRES AUX ASSURANCES DE DOMMAGES .....</b>	<b>199</b>
<b>Chapitre 1 Les règles communes aux assurances de dommages.....</b>	<b>200</b>
<b>Section 1 La détermination de l'indemnité .....</b>	<b>200</b>
§ 1. Le principe indemnitaire.....	200
A. Application du principe indemnitaire aux assurances de biens et de responsabilité ....	200
B. La réparation intégrale des préjudices subis .....	201
C. Exclusion de l'enrichissement : les assurances excessives.....	206
§ 2. La volonté contractuelle.....	211
A. La limitation de la valeur déclarée par l'assuré : la sous-assurance.....	212
B. La limitation de la garantie par l'assureur .....	215
<b>Section 2 La subrogation de l'assureur contre le tiers responsable .....</b>	<b>218</b>
§ 1. Le domaine de la subrogation spéciale de l'assureur .....	219
A. La subrogation de l'assureur dans les assurances à caractère indemnitaire.....	219
B. La subrogation de l'assureur limitée par les immunités .....	221
C. La renonciation de l'assureur à son recours subrogatoire .....	222

§ 2. Les conditions de la subrogation spéciale .....	223
A. Un paiement contractuellement dû à l'assuré .....	223
B. Le recours contre un tiers responsable.....	226
§ 3. Les effets de la subrogation spéciale.....	228
A. Subrogation de l'assureur dans les droits et actions de l'assuré.....	229
B. La subrogation dans la limite de l'indemnité d'assurance .....	230
<b>Section 3</b> La transmission de plein droit de l'assurance à l'ayant cause .....	231
§ 1. Le principe : transmission de plein droit de l'assurance à l'ayant cause.....	231
A. Domaine de la transmission de plein droit .....	231
B. Conditions de la transmission .....	232
C. Effets de la transmission.....	234
§ 2. L'exception : suspension de plein droit de l'assurance d'un véhicule terrestre à moteur ou d'un bateau de plaisance .....	237
A. Domaine de l'article L 121-11 .....	237
B. Régime de l'article L 121-11 .....	238
<b>Section 4</b> L'attribution de plein droit de l'indemnité aux créanciers hypothécaires ou privilégiés.....	240
§ 1. Le domaine de la subrogation réelle .....	240
A. Quant aux assurances.....	241
B. Les créanciers bénéficiaires.....	241
§ 2. Les conditions de la subrogation réelle .....	242
A. La publicité légale des sûretés.....	242
B. L'opposition des sûretés à l'assureur.....	242
§ 3. Les effets de la subrogation réelle .....	242
A. Les droits du créancier privilégié ou hypothécaire .....	243
B. Les limites des droits du créancier privilégié ou hypothécaire.....	243
<b>Chapitre 2 Les règles propres aux assurances de responsabilité civile ..</b>	<b>245</b>
<b>Section 1</b> La garantie en assurance de responsabilité.....	245
§ 1. Les risques garantis .....	245
A. La dette de responsabilité .....	245
B. Les garanties d'assistance juridique.....	246
§ 2. La durée de la garantie .....	246
A. Une liberté contractuelle limitée jusqu'à la loi du 1 <sup>er</sup> août 2003 .....	248
B. Validité des clauses « base réclamation » depuis la loi du 1 <sup>er</sup> août 2003 .....	250
<b>Section 2</b> La mise en œuvre de la garantie en assurance de responsabilité.....	255
§ 1. L'action en responsabilité civile de la victime contre l'assuré .....	255
A. Les clauses insérées dans les contrats d'assurance RC.....	255
B. Appel en garantie de l'assureur par l'assuré.....	257
C. Action principale en garantie de l'assuré contre l'assureur .....	258
§ 2. L'action directe de la victime contre l'assureur .....	258
A. L'exercice de l'action directe légale.....	259
B. L'action directe limitée par le contrat d'assurance .....	261

## Titre II

<b>LES RÈGLES PROPRES AUX ASSURANCES DE PERSONNES .....</b>	<b>265</b>
<b>INTRODUCTION : NOTION D'ASSURANCES DE PERSONNES.....</b>	<b>265</b>
<b>Chapitre 1 Les règles communes aux assurances de personnes .....</b>	<b>266</b>
<b>Section 1 Les modalités de souscription en assurance de personnes.....</b>	<b>266</b>
§ 1. Notion d'assurances de groupe.....	266
A. Définition de l'assurance de groupe.....	266
B. Le schéma de l'assurance de groupe .....	267
C. Les applications de l'assurance de groupe.....	271
§ 2. Régime juridique de l'assurance de groupe .....	272
A. Le cadre législatif .....	272
B. Les particularités de fond des assurances de groupe .....	274
<b>Section 2 La sélection des risques en assurance de personnes.....</b>	<b>278</b>
§ 1. La sélection restreinte pour les contrats de prévoyance complémentaire régis par la loi Évin .....	278
A. Une obligation d'accepter certains salariés .....	278
B. Une impossibilité de procéder à certaines exclusions .....	278
§ 2. L'interdiction du recours aux tests génétiques .....	279
§ 3. Le dispositif conventionnel imposant d'assurer les risques de santé aggravés .....	279
§ 4. L'interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe.....	281
<b>Chapitre 2 Les règles particulières aux assurances de personnes non vie ou de dommages corporels .....</b>	<b>283</b>
<b>Section 1 Règles communes aux assurances de personnes non vie ou de dommages corporels.....</b>	<b>283</b>
§ 1. Souscription, gestion et réglementation .....	283
§ 2. Le caractère forfaitaire des assurances de personnes non vie .....	283
A. Principe : le caractère forfaitaire .....	283
B. Atténuations : le caractère indemnitaire de certaines prestations .....	284
§ 3. Étendue de la garantie dans le temps .....	284
<b>Section 2 L'assurance accidents corporels .....</b>	<b>285</b>
§ 1. Notion d'assurance accidents corporels .....	285
A. Définition de l'assurance accidents corporels .....	285
B. Les éléments constitutifs de l'accident corporel .....	286
C. Les différentes formes de l'assurance accidents corporels .....	288
§ 2. Un dommage consécutif à l'accident .....	288
A. Le décès de l'assuré .....	288
B. L'invalidité permanente .....	289
C. L'incapacité temporaire de travail .....	289



<b>Section 3</b>	L'assurance maladie .....	289
§ 1.	L'objet de l'assurance maladie.....	289
§ 2.	Les différentes formes de contrat .....	290
§ 3.	L'existence d'un dommage consécutif à la maladie.....	290
<b>Chapitre 3</b>	<b>Les règles particulières aux assurances vie .....</b>	<b>291</b>
	<b>INTRODUCTION : GÉNÉRALITÉS.....</b>	<b>291</b>
<b>Section 1</b>	Les différents contrats d'assurance sur la vie .....	293
§ 1.	La classification juridique.....	293
A.	L'assurance en cas de décès .....	293
B.	Les assurances en cas de vie .....	294
C.	Les assurances mixtes .....	295
§ 2.	La classification moderne .....	296
A.	Les contrats valorisables .....	296
B.	Les contrats en unités de compte .....	296
<b>Section 2</b>	Les règles particulières à la souscription du contrat d'assurance vie.....	296
§ 1.	Les personnes intéressées au contrat d'assurance vie .....	296
A.	Le souscripteur .....	296
B.	L'assuré .....	297
C.	Le bénéficiaire .....	297
§ 2.	L'information du souscripteur.....	298
A.	L'information avant le 1 <sup>er</sup> mars 2006 .....	299
B.	L'information après le 1 <sup>er</sup> mars 2006 .....	299
§ 3.	La faculté de renonciation du souscripteur .....	300
A.	Les conditions d'exercice du droit de renonciation .....	300
B.	Les effets de la renonciation .....	302
<b>Section 3</b>	Les droits des différents protagonistes en cours de contrat.....	303
§ 1.	Un droit de l'assureur au paiement de la prime : dépourvu de sanction .....	303
A.	Un paiement de la prime facultatif.....	303
B.	Une action en résiliation ou en réduction .....	304
§ 2.	Les droits du souscripteur en cours de contrat.....	304
A.	Le droit de révocation du bénéficiaire.....	304
B.	Les droits du souscripteur sur la provision mathématique .....	307
§ 3.	Les droits de certains tiers .....	309
A.	Les droits des créanciers .....	309
B.	Les droits du conjoint.....	309
<b>Section 4</b>	Les règles particulières au dénouement du contrat d'assurance vie.....	311
§ 1.	Droits du bénéficiaire et droits des héritiers du souscripteur.....	312
A.	Inapplication des règles du rapport à succession et de la réduction pour atteinte à la réserve .....	312
B.	Exception en cas de primes « manifestement exagérées » .....	312
§ 2.	Droits du bénéficiaire et droits des créanciers du souscripteur .....	314

§ 3. Droits du bénéficiaire et droits du conjoint du souscripteur .....	314
A. Contrat souscrit par un époux au profit de son conjoint.....	314
B. Contrat souscrit par un époux à son profit personnel .....	315

<b>BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE</b>	<b>319</b>
1. Manuels et traités.....	319
2. Encyclopédies – Répertoires .....	320
3. Principales revues.....	320
4. Revue en ligne .....	320
5. Les Codes .....	320

<b>INDEX ALPHABÉTIQUE</b>	<b>321</b>
---------------------------	------------